



Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF  
Washington D.C. (réunion virtuelle)  
Mardi 25 janvier 2022 – mercredi 26 janvier 2022

POLITIQUE ET ORIENTATIONS DES CIF EN MATIERE DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET  
D'APPRENTISSAGE - RESUME

## DÉCISION PROPOSÉE

Durant leur réunion conjointe, les Comités du CTF et du SCF ont examiné le document Joint CTF-SCF/TFC.25/4.1, intitulé *CIF Monitoring, Evaluation, and Learning (MEL) Policy and Guidance* (Politique et orientations en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage des CIF) et se félicitent de constater qu'il contribuera à unifier la stratégie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage des programmes existants du CTF et du SCF dans le cadre d'une politique couvrant tous les nouveaux domaines de programmation des CIF.

Le Comité reconnaît l'importance d'une politique de suivi, d'évaluation et d'apprentissage dans le cadre du modèle de fonctionnement des CIF et apprécie les orientations fournies aux BMD, aux pays bénéficiaires, aux pays contributeurs et autres parties prenantes des CIF pour clarifier et renforcer le rôle du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage dans les programmes et projets des CIF.

1. La politique de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (monitoring, evaluation, and learning – MEL) des fonds d'investissements climatiques (CIF) a pour objet de définir la stratégie des CIF, d'orienter cette stratégie et d'en renforcer la cohérence pour améliorer la gestion des résultats, la transparence et l'apprentissage dans tous les programmes et activités. Elle s'inspire directement des enseignements tirés de l'application de l'approche MEL aux quatre premiers programmes des CIF et fournit des orientations communes pour les systèmes en place. Elle fournit également un cadre permettant d'intégrer l'approche MEL dans les nouveaux programmes et activités des CIF, de mettre en lumière les éléments communs des programmes et de renforcer les synergies et les complémentarités des fonctions MEL<sup>1</sup>.
2. Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage sont des fonctions distinctes mais interdépendantes au sein de la structure des CIF, chacune étant assortie d'activités spécifiques mais contribuant également à l'apprentissage et au respect du principe de responsabilité dans tous les programmes. Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage sont également une responsabilité commune des CIF, puisque cette politique est appliquée par les différentes unités des CIF en coordination avec les BMD partenaires et autres groupes de parties prenantes. Les principaux rôles et responsabilités des groupes de parties prenantes des CIF en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage sont décrits dans la politique.
3. L'approche MEL des CIF est régie par un ensemble de principes à respecter dans la mise en oeuvre des activités, à savoir : une approche MEL intégrée ; prise en charge des fonctions MEL des programmes par les pays ; harmonisation avec les BMD ; collaboration des divers acteurs concernés ; apprentissage appliqué ; changement porteur de transformation à tous les niveaux ; égalité des genres et intégration sociale ; alignement entre climat et développement ; innovation ; respect des délais et coût-efficacité ; exécution conforme à l'éthique ; transparence.
4. **Fonction de suivi** : Le suivi des CIF repose sur les résultats annuels actualisés présentés dans les systèmes de suivi et de présentation de rapports (S&R) sur les programmes des CIF. Chaque programme des CIF est conçu séparément avec son propre cadre de résultats intégré — le document fondamental pour le MEL— et utilise un système S&R qui répond à l'objectif visé. Cette approche renforce l'approche-programme globale des CIF tout en permettant de rendre compte des progrès, des plans d'investissement et des résultats des projets au niveau de chaque pays.
5. En plus d'avoir des caractéristiques propres à chaque programme, les systèmes S&R des programmes des CIF s'inscrivent dans un cadre commun comprenant plusieurs éléments clés : cadres de résultats intégrés ; outils S&R ; indicateurs de base ; résultats attendus ;

---

<sup>1</sup> Cette politique met l'accent sur les *fonctions* de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, et non pas sur les équipes ou unités administratives chargées de ces fonctions au sein des CIF. Cela souligne le fait que les diverses équipes et parties prenantes des CIF participent aux différentes activités MEL interdépendantes. Les modalités d'organisation peuvent évoluer dans le temps, mais les fonctions MEL des CIF seront toujours une affaire de collaboration.

indicateurs d'avantages connexes ; indicateurs propres à chaque projet (optionnel) ; rapports sur les projets des BMD ; Plateforme de collaboration des CIF ; rapports sur les opérations et les résultats ; rapports qualitatifs/descriptifs.

6. La politique prévoit des dimensions supplémentaires du suivi des CIF qui viennent compléter les systèmes S&R des programmes. Quatre nouveaux indicateurs d'impact au niveau des CIF couvrent l'atténuation, l'adaptation, les bénéficiaires et le cofinancement. Les améliorations stratégiques de l'analyse des résultats et de l'apprentissage sont apportées au niveau du portefeuille et de chaque programme ou projet (ODD, modèle socioéconomique, suivi en temps réel, etc.). Des dispositifs de suivi personnalisés permettent également de rendre compte des résultats obtenus dans les domaines communs à tous les programmes et des activités de renforcement des capacités de suivi qui sont menées avec les pays bénéficiaires.
7. **Fonction d'évaluation** : L'approche des CIF consiste à évaluer systématiquement et rigoureusement la conception, la mise en œuvre et les résultats d'un programme en cours ou achevé, ou d'une politique. Il s'agit donc d'évaluer les processus et les résultats, ainsi que les raisons et la manière dont ils ont été obtenus, et ce que cela signifie pour les parties prenantes.
8. Les CIF sont les seuls fonds climatiques à suivre cette approche qui associe, d'une part, l'apprentissage appliqué en partenariat étroit avec les programmes, et d'autre part, des évaluations indépendantes stratégiques visant à tirer des enseignements globaux des programmes et des projets, notamment pour rendre compte des résultats et informer les parties prenantes et le public. Les activités sont guidées par un Groupe consultatif qui aide à garantir l'indépendance et la pertinence des CIF.
9. Les CIF complètent les activités d'évaluation des BMD par diverses évaluations et études programmatiques et thématiques, notamment : évaluations de diagnostic ; évaluations de la conception ; évaluations de la mise en œuvre ; évaluations économiques ; évaluations de résultats/impact ; évaluations d'impact expérimentales et quasi-expérimentales ; évaluations thématiques/synthèses ; évaluations en temps réel.
10. Pour répondre aux besoins des utilisateurs, et compte tenu de la complexité des actions climatiques, les CIF privilégient une approche qui combine différentes méthodes d'évaluation des activités, en utilisant des données quantitatives et qualitatives ainsi que différentes méthodes de collecte des données.
11. **Fonction d'apprentissage** : Les CIF ont été créés en tant que laboratoire d'apprentissage pour promouvoir les actions climatiques porteuses de transformation. Cet apprentissage s'opère à plusieurs niveaux et avec un large éventail de parties prenantes afin de promouvoir les objectifs plus généraux de financement de l'action climatique, notamment l'amélioration de la conception, de la gestion et de l'efficacité des programmes et projets.
12. L'approche des CIF consiste à utiliser différentes méthodes d'apprentissage qui répondent aux besoins des utilisateurs et visent à améliorer l'apprentissage et la réflexion au niveau des pays et des institutions. Divers outils, mécanismes et fonctions contribuent à cet apprentissage, notamment : plateformes d'apprentissage Sud-Sud ; études ciblées ; études de cas sur les prestations fournies ; partenariats d'apprentissage facilités ; apprentissage en

temps réel ; ressources d'apprentissage ; ateliers ; webinaires ; modules de formation ; groupes de travail communs ; bulletins d'information ; et participation à des manifestations organisées par des partenaires.

13. Les CIF, notamment l'équipe chargée des communications, produisent de nombreux outils et documents de diffusion et de sensibilisation pour garantir que le public ou l'audience spécifique visée ont facilement accès aux fruits des activités MEL des CIF et en bénéficient.
14. **Exigences minimales et normes de qualité** : Les CIF visent à la fois à donner l'exemple et à améliorer les normes internationales MEL en matière de financement de l'action climatique. Les exigences minimales et les normes de qualité applicables au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage ont été définies conformément aux exigences internes et aux meilleures pratiques internationales et sont formellement énoncées dans la politique.
15. **Gestion des données** : Les données sont la pièce maîtresse de toutes les activités MEL des CIF. À ce titre, la politique définit les normes et les règles déontologiques des CIF applicables aux données MEL (sécurité, utilisation, accès et transparence, intégrité et droits de citation).
16. Cette politique entre en vigueur dès qu'elle a été approuvée par les Comités du CTF et du SCF. Bien qu'elle vise à définir et orienter les principes, rôles, fonctions et autres autres éléments communs à prendre en compte pour mettre en œuvre les activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage des CIF, les approches et activités MEL plus spécifiques pourront évoluer au fil du temps.



## THE CLIMATE INVESTMENT FUNDS

c/o The World Bank Group  
1818 H Street NW, Washington, D.C. 20433 USA

Telephone: +1 (202) 458-1801  
Internet: [www.climateinvestmentfunds.org](http://www.climateinvestmentfunds.org)

## The Climate Investment Funds

The Climate Investment Funds (CIF) were established in 2008 to mobilize resources and trigger investments for low carbon, climate resilient development in select middle and low income countries. To date, 14 contributor countries have pledged funds to CIF that have been channeled for mitigation and adaptation interventions at an unprecedented scale in 72 recipient countries. The CIF is the largest active climate finance mechanism in the world.



@CIF\_action



ClFaction



ClFaction



@CIF\_action



ClFaction



ClFaction



ClFaction



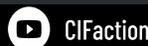
ClFaction



@CIF\_action



ClFaction



ClFaction